



# Mairie de La Bénisson Dieu

## Le mot du Maire

Par cette nouvelle édition, je tiens à vous exprimer mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année, qu'elle vous apporte joie et bonheur tant dans vos parcours personnels que professionnels.

Je vous alerte depuis plusieurs mois sur les difficultés auxquelles nous sommes confrontés suite à la baisse de nos dotations. Pour illustrer cette baisse, sachez qu'en 3 exercices budgétaires, nous avons perdu plus de 15 000 € soit 25% depuis 2014... Et quand on sait que la dotation d'Etat est d'environ 100 € par habitant dans le monde rural, elle double pour l'urbain !... Peut-être, considère-t-on qu'un rural vaut deux fois moins qu'un urbain ?... à méditer.

Une lueur d'espoir, bien que je reste prudent, est dans le discours de notre président : « Ce que demande la ruralité, ça n'est pas l'aumône... c'est d'avoir la même chance de réussir que d'autres territoires. » Et de nous dire aussi son opposition à la fermeture des écoles, à l'élargissement des territoires... Enfin, devrait-on faire une pause !

Je ne pense pas que l'avenir de notre école provienne d'une décision gouvernementale ! De nos pérégrinations, nous avons conclu à un retour à une gestion « normale » sur les sites de Briennon et La Bénisson-Dieu. A la rentrée de septembre 2018, chacun des deux sites aura sa propre direction.

Sans doute, certains d'entre vous ont dénigré notre rapprochement avec nos voisins, d'autres, au contraire, ont envisagé cette solution. En tout état de cause, les familles directement impliquées dans ce dossier école ont majoritairement, voire unanimement, défendu le maintien de notre école en l'état. Oui, nous avons trouvé l'effectif nécessaire au maintien. Oui, l'effectif devrait être suffisant pour les rentrées à venir mais pour combien de temps ?... Je ne tiens pas à refaire un débat mais je pense fortement que le problème qui s'est posé il y a deux ans, émergera à nouveau tôt ou tard. Le projet envisagé se voulait novateur...

Si ce maintien est une bonne nouvelle, la réouverture du commerce, prévue au printemps, en est une autre. La commune a établi un bail dérogatoire pour les futurs acquéreurs qui s'engagent à investir

dans l'achat des murs. Je souhaite et espère vivement leur réussite. C'est une décision courageuse qui mérite d'être accompagnée. C'est pourquoi je vous demande d'apporter votre soutien en étant des clients assidus. Le commerce rural ne survivra qu'avec le concours de tous.

L'année 2017 a marqué le début des aménagements prévus pour l'embellissement du bourg. La rue du Béal a fait peau neuve et nos arbres abattus changent la configuration du parvis Albéric. Je rassure les nostalgiques en proposant un aménagement paysager qui devrait s'effectuer en même temps que la réfection de la rue Bernard de Clairvaux et la création d'un parking. Ce sera notre chantier 2018.

Beaucoup de nouvelles familles nous ont rejoints au cours de l'année passée. J'espère que ce constat est facteur d'un nouvel élan pour notre commune, le recensement nous le confirmera. En tout état de cause, bienvenue à celles et ceux qui, de ce fait, deviennent bayerot(e)s.

Bonne lecture et encore bonne année.

Votre Maire,  
Jean-Luc FAVARD

### Secrétariat de Mairie :

04 77 66 64 44

[mairie.benisson.dieu@wanadoo.fr](mailto:mairie.benisson.dieu@wanadoo.fr)

### Horaires d'ouverture :

Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi

De 7h30 à 14h30

# Les infos bayerotes

---

## **L**e recensement aura lieu en Février 2018

Mme Baudet est mandatée pour effectuer ce travail. Une nouveauté cette année, vous pourrez directement répondre au formulaire sur internet. La procédure vous sera notifiée.

A propos du recensement, il est primordial et aux conséquences directes pour la municipalité qui reçoit les aides de l'Etat principalement en fonction de sa population. Soyez juste dans vos déclarations, notant pour vous rassurer qu'il n'y a aucun lien entre le fichier recensement et les services fiscaux... (on craint souvent de voir gonfler ses impôts locaux à cause d'un garage transformé en habitation ou l'extension non déclarée)... pour ceux qui craindraient des représailles !...

Le recensement est d'ailleurs obligatoire sous peine d'une amende (rarement appliquée mais légale) de 38 €.

## **L**PACS en mairie depuis le 1<sup>er</sup> Novembre

Les officiers de l'état civil sont chargés de la procédure du PACS, déclaration, modification ou dissolution. Bien entendu, cette nouvelle procédure est obligatoire pour les mairies sans pour autant avoir une compensation financière et gratuite pour les pacés contrairement à une procédure effectuée chez un notaire...

## **D**es infos qui nous viennent « d'en haut » !

La taxe d'habitation devrait être supprimée pour 80% des ménages dicit le gouvernement. Bonne nouvelle pour les ménages mais pour les communes ?... L'Etat s'engage pour un dégrèvement pour les municipalités. Ce mode de compensation assure une neutralité. Cela veut dire que les communes maîtrisent toujours les taux sur ses bases fiscales (très contestées) et l'Etat rembourse intégralement le montant voté. On pourrait se dire que la proposition est satisfaisante mais l'Etat ne sera-t-il pas plus disposé à transformer le dégrèvement en exonération et du fait condamner les communes à une subvention qu'il déterminera en fonction de ses moyens et... largement à la baisse !... Mais, ne nous emballons pas : le Sénat vient de rejeter la proposition des députés... A suivre.

Par ailleurs, les sénateurs ont adopté contre l'avis du gouvernement un amendement visant à augmenter de 40 % la rémunération des maires des villes de plus de 500 000 habitants, des présidents de département et ceux de région via la création d'une « indemnité de sujétion spéciale » mais sans dépasser « le montant total des indemnités maximales susceptibles d'être alloués au maire, aux adjoints et aux conseillers municipaux ». Ces derniers ayant vu « leurs fonctions profondément modifiées par les différentes lois de réforme territoriale », l'objectif est de « rapprocher la rémunération des présidents d'exécutifs locaux de celle de la haute fonction publique », selon l'un des auteurs qui souligne que cette mesure permettrait de « corriger une anomalie législative ». !...

Une remarque : les ruraux n'ont, quant à eux, subi aucune loi de réforme territoriale... ! C'est une lecture et analyse bien rapide de nos sénateurs.

## **L**es emplois aidés

Les emplois aidés un temps menacés, ont été reconduits pour une partie d'entre eux. Ils nous sont réellement nécessaires pour l'encadrement de nos écoliers. Mesdames Dubuis et Hédin assurent la garderie et le service à la cantine pour nos 43 élèves. Ces emplois aidés ont réellement un intérêt dans le contexte scolaire. Sans eux, il faudrait revoir un budget forcément à la hausse et des cotisations parentales adéquates.

## **L**e cadastre solaire

Prochainement sera mis en place, sur le département de la Loire et en coopération avec Charlieu Belmont Communauté, un cadastre solaire accessible par Internet sur le site ALEC42. C'est une plateforme mise à disposition des particuliers sur laquelle vous pourrez définir la pertinence de votre habitation pour l'installation de panneaux photovoltaïques et thermiques. D'un coup d'œil, vous constaterez les phénomènes d'ombrage et l'impact sur le potentiel de votre habitation. Avant de vous engager, ayez recours à cette aide. Pour rappel, la pose de panneaux solaires nécessite une déclaration de travaux soumise à l'avis des Bâtiments de France à l'intérieur de l'AVAP. Opérationnel : fin du 1<sup>er</sup> Trimestre 2018.

## **P**age Facebook Mairie La Bénisson Dieu

Pour connaître toute l'actualité de la commune et pour partager vos photos et commentaires, rejoignez-nous sur Facebook.

<http://www.facebook.com/labenissondieu>



# Les infos bayerotes (suite)

---

## **B**ibliothèque

Nous avons eu une belle année 2017 à la bibliothèque avec notre animation musicale cet été qui a ravi les enfants autour d'un thème universel qu'est la musique. Chaque musicien en herbe a pu fabriquer son arbre à pluie pour la maison, tester différents "instruments" corporels maison, puis des percussions prêtées par la médiathèque départementale, tout cela autour d'une chanson animée par une vraie musicienne !! Peut-être avons-nous créé des nouvelles passions ?

Cet automne, la bibliothèque a accueilli Monsieur Philippe Granchamp, auteur roannais. Pendant que les enfants imaginaient la suite du roman "Dans la peau d'un chat" par coloriages, dessins libres ou par écrit, les adultes ont pu échanger avec l'auteur. Les enfants ont ensuite partagé avec notre auteur leurs ouvrages puis un échange constructif a eu lieu. Les enfants ayant pu poser toutes les questions à notre auteur très impressionné par le sérieux de nos apprentis écrivains. Un tirage au sort a ensuite eu lieu pour des bons d'achat au Carnet à Spirales.

A chacune des manifestations, les bénévoles ont à cœur d'accueillir leur public avec leurs pâtisseries et leurs sourires. Des investissements ont eu lieu cette année pour des serre-livres et quelques nouveaux ouvrages à découvrir dès à présent.

2018 sera très certainement l'année de l'informatisation de la bibliothèque afin d'être en réseau avec toutes les bibliothèques environnantes et cela facilitera le suivi des emprunts.

L'adhésion restera gratuite et vous aurez toujours accès aux ressources numériques offertes par la médiathèque départementale.

N'hésitez pas à venir rejoindre l'équipe de bénévoles si vous avez envie de passer un peu de temps autour des livres et /ou de leur faire part de vos envies de lecture, d'exposition. Elles seront à votre écoute et seront ravies de vous aider à monter un projet d'animation dans notre village.

## **P**ortage de votre quotidien **Le Progrès**

Un service de portage de votre quotidien Le Progrès a été mis en place sur la commune. Vous recevez votre journal dans votre boîte aux lettres avant 7h00 tous les matins 364 jours sur 365. Si cela vous intéresse, contactez Monsieur Montagne au 06 32 63 86 21.

## **A**micale des Burlesques

2017 a été une année bien active pour l'Amicale des Burlesques. Le 25 mars beaucoup de satisfaction avec la salle d'animation comble pour la pièce de théâtre donnée par Arts en vrac de VOUGY. La brocante du Dimanche 14 Mai a également mis un petit peu d'animation dans les rues Bernard de Clairvaux et du Béal. Puis le week-end des 07 et 08 juillet, 17 d'entre nous sont allés à FOLLES (Haute-Vienne) pour représenter la commune de LA BENISSON-DIEU avec un très beau stand qui nous a attiré beaucoup de visiteurs. L'intensité de tous ces moments partagés motive notre équipe. Ainsi nous reconduisons une représentation théâtrale : nous recevons le Samedi 10 Février 2018 la troupe de Boyer-Nandax pour notre grand plaisir. Pour les amateurs, les cartes d'entrée sont déjà en vente auprès de Chantal et Jean Paul, Josiane, Monique, Germaine... et Danielle. Elles sont au prix de 8€ pour adulte et de 4€ pour les enfants de 4 à 12 ans.

Sinon la brocante aura lieu cette année le Dimanche 29 Avril 2018.

Pour terminer, nous recevons à LA BENISSON-DIEU M. Patrick LASSEUBE, Président du Groupement des Communes aux Noms Burlesques Pittoresques et chantants le Mardi 06 Février à 18h30. Il viendra expliquer à la population l'intérêt d'organiser la rencontre annuelle de ce groupement prévue le week-end des 17/18 Août 2019 à LA BENISSON-DIEU. Nous vous remercions donc de venir le plus nombreux possible à cette réunion qui marquera le point de départ de son organisation.

## **L**e Très Haut Débit (THD)

Le très haut débit (THD), la fibre optique est toujours en cours de confection. Une réunion sera proposée dans le premier Trimestre 2018 pour des explications complémentaires. Il vous appartient de négocier votre futur opérateur après avoir fait poser (gratuitement) votre prise à votre domicile mais vous devrez vérifier (à votre charge) l'accès à votre habitation surtout pour les passages souterrains. Tout devrait être mise en service à l'automne 2018.

## **L**e saviez-vous ?

Gaëlle Lassaigne, une bayerote tennis woman émérite, s'est adjugée le National Tennis Cup dans sa catégorie 15/3 en plus de 35 ans. A l'inscription, plus de 1 700 joueurs, toutes catégories... Chapeau bas, Madame.

# Ecole de La Bénisson-Dieu

Nous profitons de ce bulletin pour informer les parents d'élèves sur l'avenir de l'école. La rentrée 2018-2019 sera l'occasion de revenir à un fonctionnement normal avec une direction propre à La Bénisson-Dieu. Il n'y aura plus ni de direction unique ni de rapprochement de classes avec Briennon. Nous comptons sur vous pour continuer à vous investir dans notre école pour la faire perdurer.

Nous n'avons pas encore d'informations à vous transmettre concernant les tarifs 2018-2019 du périscolaire et de la cantine. Ces données seront certainement ajustées en fonction des décisions politiques sur les emplois aidés.



## C hemin des écoliers

Une soirée est prévue le Samedi 3 Février 2018 à la salle d'animation. Ce sera une soirée dansante karaoké familiale pour les petits et les plus grands. Le repas sera composé d'un apéritif, d'une entrée, d'un plat chaud, du fromage et d'une tarte. 13 € par adulte et 8 € par enfant. Les bénéfices de la soirée seront pour financer les voyages scolaires de l'année prochaine qui vont nécessiter un budget beaucoup plus conséquent qu'habituellement (environ 3500 €). Bien entendu tous les gens du village sont invités à participer (si certains de la Bénisson-Dieu n'ont pas de moyens de transport, nous pouvons éventuellement organiser du covoiturage). Les inscriptions se feront par contre uniquement sur réservation au 06 88 31 45 13 (Delphine LADRET) ou par mail [le.chemin.des.ecoliers42720@gmail.com](mailto:le.chemin.des.ecoliers42720@gmail.com). Un bulletin d'inscription sera également remis aux parents via les cahiers de liaison des enfants. Une permanence à l'école pour la vente de billets sera peut-être mise en place. En tous les cas Le Chemin des Ecoliers remercie les personnes qui se mobiliseront pour que les petits et les grands de notre école puissent faire un beau voyage.



# Rétrospective de l'année 2017 en photos

---

Soirée Théâtre organisée par l'Amicale des Burlesques - Mars 2017



Brocante organisée par l'Amicale des Burlesques - Mai 2017



Festibaye - Juin 2017



Vente de boudin organisée par Festibaye - Novembre 2017



## Animation à la Bibliothèque - Juillet 2017



## Animation à la Bibliothèque - Octobre 2017



## Repas des anciens - Novembre 2017



# Etat civil 2017

## Mariages

- DUPONT Eric – MONDIÈRE Hervé, le 25 Mars
- JACOB Julien – POMMIER Laëtitia, le 03 Juin
- MÉRY de MONTIGNY Xavier – MOYNE Aurélie, le 16 juin
- DE MONTAIGNAC de CHAUVANCE Amaury – DE BADTS DE CUGNAC Delphine, le 12 Août
- VERNET Victor – DARMET Sylvie, le 12 Août
- AUMEUNIER Kévin – BOUVIER Annie, le 18 Août
- PÉTASSOU Fabrice – COLOTTO Sandrine, le 11 Novembre



Aurélie et Xavier MERY DE MONTIGNY



Hervé et Eric DUPONT MONDIÈRE



Sylvie et Victor VERNET



Sandrine et Fabrice PETASSOU



Eléna, Athéna KOSSMANN



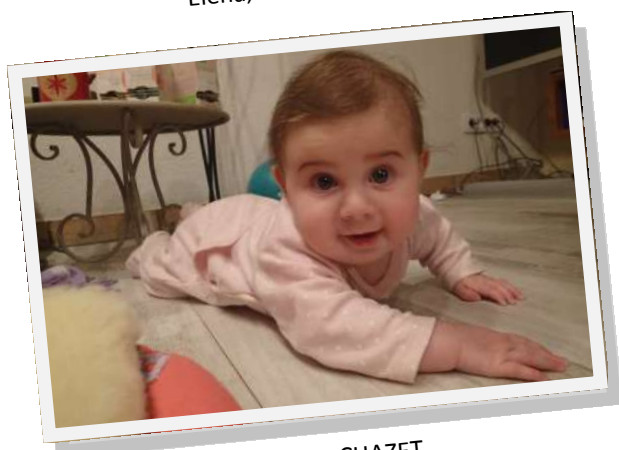
Laëtitia et Julien JACOB

## Naissances

- Ambre NOAILLY, le 21 Janvier
- Capucine CHAZET, le 25 Juin
- Ruben, Jak TREFCON, le 04 Mai
- Éléna, Athéna KOSSMANN, le 22 Mai

## Décès

- DESPORTE Marie, Eugénie, Claudette épouse DURANTET, le 31 Mai
- FARIA DE SOUSA Eduardo, le 18 Août
- BOUFFETIER Joëlle, le 17 Octobre



Capucine CHAZET

# Informations à diffuser

---

## **A**ssociation de Solidarité pour l'Orientation l'Insertion et l'Emploi

Créée en 1992, l'association ASOIE reçoit toute personne en difficulté. Nos entretiens portent essentiellement sur une écoute attentive, sans jugement et en toute confidentialité. Nous intervenons auprès de demandeurs d'emploi ou personnes en difficulté d'ordre social de la communauté de communes Charlieu-Belmont Communauté. Nous accueillons TOUTE PERSONNE EN DIFFICULTÉ sans distinction de lieu, de statut ou de situation.

Des bénévoles au service des personnes en difficultés d'emploi ou d'ordre social : une écoute attentive, pour mieux comprendre la situation de la personne ; une analyse approfondie, pour mieux proposer des solutions ; une proposition : réalisation de CV, aide à l'élaboration de la lettre de motivation, des emplois grâce au site Internet POLE EMPLOI, aide pour monter des dossiers administratifs.

**Les permanences : Lundi et Mardi de 14h00 à 16h30 et Jeudi de 9h00 à 11h30**

**Association de Solidarité pour l'Orientation l'Insertion et l'Emploi - 9 boulevard Général Leclerc - 42190 CHARLIEU - Tél : 04.77.60.36.09 - asoie@wanadoo.fr**

## **C**oordination et Appui aux Professionnels de la Santé et du Social avec l'accord du patient et de son médecin généraliste

Pour Qui ? Tout professionnel des secteurs sanitaires, sociaux et médico-sociaux, quels que soient l'âge et la pathologie du patient, Un aidant qui se sent dépassé par l'accompagnement de son proche à domicile, Le patient lui-même qui ne parvient plus à faire face, seul, à ses problèmes de santé.

Pour Quoi ? Information et orientation vers une ressource du territoire adaptée, Evaluation de la situation du patient, et en fonction de la situation, propositions de différentes modalités d'interventions et de suivis, Organisation de réunions de concertation pluridisciplinaire. D'autres types d'actions... L'Éducation Thérapeutique des Patients : porteur de programmes (diabète ; à venir en 2018, maladie de Parkinson) et accompagnement des partenaires à la construction de leur(s) programme(s). Les Relais Sport Santé® : l'objectif est d'accroître le recours aux activités physiques et sportives comme thérapeutique non médicamenteuse, en toute sécurité, pour des personnes atteintes de maladies chroniques, ou avancées dans l'âge, ou en situation de précarité.

**Les permanences : ce service gratuit est disponible du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00**

**RÉSEAU DE SANTÉ CAP2S - Site Roannais : 141 rue du 8 Mai 1945 - 42153 RIORGES - Tél : 04 77 72 18 51 - accueil1@cap2s.org**

## **P**révention des cambriolages de résidences Les bons réflexes et l'application « Stop Cambriolages »

Malgré le démantèlement d'équipes de cambrioleurs récemment qui sévissaient sur le département, le groupement de gendarmerie de la Loire connaît depuis quelques semaines une recrudescence des cambriolages de résidences. Voici quelques conseils élémentaires de prévention renouvelés pour essayer de se prémunir contre cette délinquance d'appropriation :

- verrouillez votre habitation (portes et fenêtres), même pour une absence de courte durée. Ne cachez pas vos clés en extérieur
- évitez des signes révélant votre absence (courrier accumulé...). Ne laissez pas votre habitation masquée de la rue par la végétation
- équipez-vous si possible d'une alarme ou d'un système d'éclairage/détecteur de mouvement
- signalez vos absences prolongées à la brigade de gendarmerie de votre domicile (« opération tranquillité vacances »)
- soyez vigilants et solidaires entre voisins ; rejoignez le dispositif de « participation citoyenne » de votre commune s'il existe
- ayez le réflexe de composer le 17 au moindre fait suspect et n'intervenez pas vous-même
- ne touchez à rien en cas de cambriolage et avisez rapidement la gendarmerie qui mènera ainsi au mieux ses investigations.

Vous pouvez également retrouver des conseils utiles sur l'application « Stop Cambriolages ». Cette application est proposée gratuitement, par téléchargement, à l'ensemble des utilisateurs de smartphones, sous le format Android et IOS (Apple).

# Les dates à retenir en 2018

---

### **SAMEDI 3 FEVRIER**

#### **Soirée karaoké**

Organisée par le Chemin des Ecoliers  
À 20h - Salle d'animation

### **VENDREDI 9 FEVRIER**

#### **Concours de Belote**

Organisée par Festibaye  
À 14h - Salle d'animation

### **SAMEDI 10 FEVRIER**

#### **Soirée théâtre**

Organisée par l'Amicale des Burlesques  
À 20h - Salle d'animation

### **DIMANCHE 29 AVRIL**

#### **Brocante**

Organisée par l'Amicale des Burlesques  
La journée - Bourg

### **SAMEDI 9 JUIN**

#### **Festibaye**

Concerts et repas autour du manège à jambons au théâtre de verdure